

**Discours prononcé par Cyrille GUILBAUD
Adjoint délégué à l'Urbanisme et à l'Ecologie**

Samedi 19 mars à 11h15

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Chers représentants des associations des anciens combattants de l'ARAC,
Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour commémorer, ensemble, la fin des combats de la guerre d'Algérie, et rendre hommage à celles et ceux qui ont été les victimes – civiles et militaires – de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

Il y a 60 ans, après un long processus de négociations, dans un contexte de violences, des accords ont été signés entre les représentants du Gouvernement de la République française et ceux du Gouvernement provisoire de la République algérienne le 18 mars 1962, les accords dits d'Evian.

C'est le lendemain, le 19 mars 1962, que les accords seront appliqués et que la guerre d'Algérie prend fin. Cette date est synonyme de Paix entre nos deux nations. Les accords d'Evian ont permis d'ouvrir la voie à l'indépendance de l'Algérie après plus de 8 années de guerre et 132 ans de colonisation. Cette indépendance fut proclamée officiellement 4 mois plus tard, le 5 juillet 1962.

Cependant, dans les mémoires de la guerre d'Algérie, les accords d'Evian sont un événement qui a donné lieu à des controverses. Pour les anciens combattants français, ils représentent la sortie de guerre, de la paix, du retour chez soi. Pour les Européens d'Algérie et les harkis, ayant combattu du côté français, c'est pour eux l'entrée dans la phase la plus meurtrière du conflit.

En Algérie, les accords d'Evian ont longtemps été oubliés. Ils sont célébrés en tant que fête de la victoire depuis 1993. En effet, le Gouvernement provisoire de la République algérienne qui a négocié les accords d'Evian, a très rapidement été évincé par l'armée des frontières, qui a pris le pouvoir en Algérie en 1962.

Parmi ceux qui en sont revenus, aucun n'a oublié ce qu'il a vu, ce qu'il a vécu, ce qu'il a entendu. Près de deux millions d'appelés et de rappelés ont servi en Afrique du Nord, pendant 18, 28 ou 30 mois de tous âges et de toutes catégories professionnelles. Parmi les deux millions de jeunes français mobilisés, 24 000 morts en Algérie, mais aussi 4 000 en Tunisie et au Maroc et 2 000 soldats disparus. Du côté Algériens plus de 500 000 civils et militaires ont perdu la vie.

C'est toute une génération, toute une société, qui a été marquée par cette guerre.

Cette commémoration qui évoque des souvenirs bouleversants permet de comprendre pourquoi il est important de faire ce devoir de mémoire :

- d'honorer celles et ceux, militaires, civils, français comme algériens, qui sont tombés sur le sol algérien
- d'honorer celles et ceux qui ont été contraints de quitter leur terre natale y laissant leur souvenir de jeunesse, leur vie...

La loi de 2012, a fait du 19 mars la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire de toutes les victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

Cet hommage de la Nation à l'égard de ceux qu'elle avait mobilisés, était une juste reconnaissance des sacrifices imposés aux blessés marqués dans leur chair, à ceux qui avaient péri là-bas et aux familles des disparus. Il a fallu attendre 37 ans pour que ce conflit soit, en 1999, reconnu officiellement comme une guerre.

En ce jour de commémoration, je ne peux qu'avoir une pensée émue pour le peuple ukrainien qui traverse depuis des semaines une guerre. L'invasion militaire menée par la Russie contre l'Ukraine est inacceptable et est le fruit d'une politique basée sur un rapport de prédation et de domination portant atteinte à la paix et aux droits humains. Des centaines de concitoyens ukrainiens sont morts, des milliers de blessés, des millions de personnes ont fui leur foyer en Ukraine.

Cette occupation russe au XXIe siècle est incompatible avec les principes de Paix et la Charte des Nations Unies.

Nous, représentants des démocraties européennes, devons faire preuve de solidarités avec ce peuple, comme avec tous les peuples subissant des guerres dans leur pays.

La ville d'Allonnes engagée dans les valeurs de culture de paix et de solidarité et adhérente du réseau Mayor for Peace – Maires pour la Paix a naturellement répondu à l'appel au don, en remettant le 9 mars dernier un chèque de 1500 euros au Secours Populaire Français de la Sarthe. Acteur historique et de terrain, qui travaille avec leur association sœur en Ukraine pour venir en aide au peuple ukrainien en achetant du matériel.

Je voulais également remercier les associations allonnaises – AKA, Les Lusitanos, le CSE NTN et le syndicat CGT les Territoriaux d'Allonnes qui lors de cette remise officielle ont également fait preuve de solidarité en remettant aussi un chèque au Secours Populaire Français.

Merci également aux Allonnais.e.s. qui ont déposé un chèque dans l'urne en mairie. Merci à vous tous !

Chacun le sait, notre histoire nous l'a montré plus d'une fois et le contexte d'aujourd'hui nous le rappelle, les équilibres mondiaux sont fragiles.

Nous avons un rôle à jouer, et Monsieur Ban Ki Moon, secrétaire général des Nations unies l'a d'ailleurs rappelé lors d'une conférence de Mayors for Peace en 2010: « *Construire un monde pacifique ne commence pas dans les salles de conférence à New York ou à Genève. Cela commence sur le terrain, dans les quartiers (...) Cela commence avec vous* ».

Il en va de la responsabilité de tous, de mettre les valeurs de paix et de solidarité comme valeurs essentielles du « bon vivre-ensemble ». Aujourd'hui, le temps est venu, comme le dit l'historien Benjamin Stora, « *du passage, de la mémoire douloureuse à l'histoire accomplie, de la blessure à l'apaisement* ».

Ici ou là-bas, en France, ou en Algérie, quelles qu'aient été les cicatrices laissées par le conflit, il est urgent de prendre la voie de la réconciliation.

Nous le devons à tous les morts causés par cette tragédie, mais c'est aussi indispensable pour préserver la vie et les générations futures.

Je vous remercie de votre présence et je vous invite à partager le verre de l'amitié à la mairie.